L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Rues Lots de Terre Situés

Succession de Frank Peters

No 71 011—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Le 2e Bureau soussigné, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire susdite intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans la susdite district de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Roman Dumaine, St-Philippe et Burtburg, désigné comme lot No 14 sur un plan fait par F. A. D'Hémecourt, député voyer, et annexé à un acte passé pardevant Aust. Abat, notaire en cette ville, lequel lot mesurant 23 pieds, 5 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces de ligne, s'élargissant 6 pieds 7 pouces, sur une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois de deux étages, numérotée de deux bâtisses dans le lot, à deux étages, contenant dans les deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux citernes, etc., et désigné par le No 914 rue Roman. Du placement.

Conditions—Du tiers en plus comptant, le balance en 1 an, 2 ans ou en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, insistant 5 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, insistant 5 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, insistant 5 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, insistant 5 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, et faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication, le payement de l'adjudication devant assumer les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant